

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 26

Artikel: Vèvo et vève
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

MEFIEZ-VOUS

DU temps de la grande guerre, cette parole déprimante n'a-t-elle pas été affichée un peu partout et dite à chaque instant ? Et cependant, la confiance était chose indispensable.

Au temps de la grande guerre... Ah bien oui, n'est-ce pas de tous temps, chez nous aussi bien qu'ailleurs, qu'il y a eu de ces êtres bizarres qui, au moment où vous leur racontiez un fait ou leur faisiez une confidence, soufflaient ce cri âpre à votre oreille : Méfiez-vous. Très simple en vérité, mais au fond je voudrais savoir exactement ce qui se passe dans le cœur de ceux qui, de cette façon, ont l'air d'éprouver pour nous, pauvres hères, une telle sollicitude. Tout d'abord, c'est le désir qu'on les écoute, celui de rendre un amical service n'étant pas exclu. Il faut suivre leurs conseils, autrement les pires calamités sont prêtes à surgir, et ce sera bien fait : vous avez été averti, et comme on dit, un bon averti en vaut deux. Deux quoi ? Cette affirmation revêt un caractère quelque peu sybillin, mais passons.

L'autre jour, je rencontre l'ami Paul (qui pourrait tout aussi bien s'appeler Pierre). La conversation rouie sur le journalisme — nous grattons tous deux du papier. — On en vient à parler de Pierre (qui pourrait tout aussi bien s'appeler Paul) : C'est l'homme qu'il faut, dis-je, pour faire partie de ce comité où vous ne voulez pas entrer... Méfiez-vous... et ces deux mots détruisent immédiatement mon optimisme. Que je suis bête quand même, j'aurais dû me méfier avant qu'on m'y invite. Méfie-toi donc, observe ce qui va se passer... Il ne se passe rien du tout, au grand jour. Pour savoir ce qui se passe, il faudrait aller dans une impasse obscure, où il me serait impossible de distinguer quoi que ce soit de clair, de précis. Je préfère rester au grand soleil, quitte à être aveuglé par ses rayons qui, du moins, réchauffent, permettent de voir tout ce qu'on veut quand ils ne sont pas trop forts.

Il vous arrive, comme à moi, je pense, d'entendre derrière vous, sur la voie publique, cet avertissement : Attention, s. v. p. On ne dit pas tous les jours s. v. p., mais c'est un détail, car on sait parfaitement de quoi il s'agit : Pour ne pas être écrasé par un véhicule, il faut se garer, et l'on se gare. On sait à qui ou à quoi on a affaire. Le danger est conjuré. Avec cette satanée recommandation : méfiez-vous, il en va autrement ; il faut regarder à droite, à gauche, et comme aucun point distinct ne perce la brume, et qu'il faut avancer quand même, on finit par ne plus se méfier du tout, pas même de celui qui vous a lancé le méfiez-vous. Ce serait bien souvent le cas de dire à ce moment, en se parlant à soi-même : Attention, mon vieux, ne coupe pas, résiste passivement, il y a du soursnois dans l'air, et vas-y prudemment, mais vas-y.

Je me trouvais assis à côté d'un monsieur et lui donnais des renseignements sur l'activité de tel autre monsieur qui me devait une fière chandelle avec laquelle il avait éclairé sa route... Méfiez-vous, vous en êtes drôlement récompensé, je ne vous dis que ça...

Nous passâmes à un autre exercice, une fois que ma stupeur ridicule se fut évaporée.

Le système des fiches de consolation est ex-

cellent. Il y en a un autre dont nous devons nous méfier, tous tant que nous sommes. Il peut se présenter sous bien des formes, ce protégé insatiable et carnivore. Sa fausse perruque cache aussi bien les traits d'un joli et frais garçon que ceux d'un mastodonte au pied agile. C'est un art exquis, vous dis-je, qui procure les plaisirs les plus raffinés. Par exemple, il faut avoir bon estomac pour digérer ces repas qui se composent à l'ordinaire d'une tête assaisonnée avec des sauces des plus imprévues. De cette sauce-là, tâchez de ne pas être un condiment, c'est une fière chance que je vous souhaite.

Une réminiscence historique pour conclure et montrer que mes élucubrations s'inspirent à une autre source qu'à celle des multiples potins si goûtés par les petits esprits.

La scène se passe sous le Consulat. Je tairai le nom. Un homme politique se fait présenter par une dame influente au Premier consul, qui le complimente. L'auditeur désire un siège au Tribunal. Son astuce se donne libre carrière. Il déclare catégoriquement : « Vous pouvez compter sur moi ».

Sorti, il vient tout droit chez Sièyès, l'adversaire de Bonaparte, dont notre faux-bonhomme dit pis que pendre pour s'attirer les voix des partisans de l'abbé, qui reçoit cette assurance : « Vous pouvez compter sur moi. » Je ne sais pas si les deux audiciens furent avertis par quelqu'un qui leur aurait dit : Méfiez-vous, mais ce qui est certain, c'est que le rusé compère fut élu.

J. Nel.



VÈVO ET VÈVE

ME, que désai la mère Crebliottet que l'avai einterrâ son hommo lài a duve senanne, mèn ne su pas pi tant d'a plieindre. I'éte pardieu bin benhirâosa avoué mon Crebliottet. Porquie lo saré-io pas avoué on outro. Lè z'hommo sant pas tant croûio qu'ein a que diant. S'ein retrôvâo ion que mèn fasse on bocon lè get dâo, diabe m'einlèva se mèn remâreréy pas, et pu râva po lè grante leingue et rerâva po cein que porrant dere.

— Por quant à mè, que désai la Marienne à Pi-detsau que la senanna passâ l'avai menâ son Pi-detsau âo cemetiro, i'é ètâ malhirâosa quemet lè pierre avoué mon premi hommo. Sarâi tot parâi la métsance se ne réussessé pas mi avoué on outro. Lè z'hommo ein a dâi z'on et dâi d'autro. S'ein vègnâi ion que mèn plieise, mèn rondzâi pi se lo preindré pas dâi duve man po mèn reveindzi de l'autro.

— Mèn, désâi ein s'en reveigneint dâo cemetiro la Janette à Bourlafû, i'é vu lè z'épèle avoué mon premi, — lo François Bouteffâ — ; avoué mon second, Louis Boulafû, lè dzein l'ant adi de, quand mèn su romaryâe avoué li, que n'avé pas tot pliorâ âo bri, et l'étâi pardieu bin veré. Lè z'hommo sant quemet lè pere burâie : ein a duve

de bliette po iena de bouna. Ne pu tât parâi pas avâi croûie tchance trà iâdzo tsau iena. Se sè presente on bon fonds, lo prègno avoué lè quatro dâi et lo pâodzo.

— Mèn, so désâi Medze-Cougnarda, ma poûra Suzon ètâi on agni. On porrâi pas ein retrôvâ onna parârie. Sari pas asse fou et bornican d'ein reprendre onn'autra!

— Mèn, désâi Rupatchou, avoué ma fenna que l'étâi on diâblio, l'ottô ètâi pi que l'einfè. La vilhie l'è mortâ. K'è pas mèn que mèn voudri remaryâ!

— Et mè, que sè peinsâve Trossecoque, lè z'affère allâvant bin mau avoué ma première et pe mau avoué ma derrâire. Su pas courieu de savâi quemet cein âodrâi avoué onn'autra. N'è pas mèn que mèn vu r'einfennâ. S'eingaupe cò voudra!

Marc à Louis.

PÉ LO MILITÉRO

CREBLIAPOUTEIMPS n'avâi jamé ètâ fotu de recougâitre sa man drâte d'avoué la gautse. Son caporat lâi désâi:

— Mon Dieu, que t'i fou, mon poûro Crebliapouteimps, a-te que la drâte. A te que la! Ora, la vâo-to recougâitre?

— Oi, caporat! sti coup, crâio que lâi su.

Lo caporat vire dâo trà coup su li mimo Crebliapouteimps et lâi fâ:

— Eh bin, on vo vère. Io è-te ta man drâte?

— Tonnerre, que repond Crebliapouteimps, quemet faut-te lo savâi: vo lè zâi mèlliâie!

Marc à Louis.

IL Y A CENT ANS

DEN monsieur du canton de Vaud, âgé de plus de 50 ans, encore garçon, et trop isolé par la perte de tous ses parents, désire connaître une famille d'honnêtes et aimables gens, fixée à la campagne, et prendre des arrangements pour finir ses jours auprès d'elle. Avec la santé, beaucoup d'activité, encore quelques capitaux disponibles, et les fruits d'une bonne éducation, il pourrait s'occuper concurremment pour la famille, soit de la direction des affaires rurales qu'il connaît, soit de l'éducation de jeunes enfants, s'il y en a. Peut-être serait-il assez heureux pour contribuer encore un peu à l'agrément d'une bonne et douce société. Il préférerait le voisinage d'une ville située près d'un lac. On prie les personnes à qui cela pourrait convenir de donner leur adresse au Bureau d'Avis ; on pourrait l'envoyer cachetée sous la lettre R.

Pour cause de départ, on vendra au Petit Mon-Repos, No 20, toutes sortes de livres d'instruction français, anglais, allemands, italiens, latins, grecs ; globes, atlas, un atlas de la Suisse en 16 feuilles sur carton, cartes géographiques détachées, atlas historique, un tellurium, une machine à électrique à plateau avec quelques accessoires, un télescope, loupe, thermomètre, baromètre, tables noires et tablettes pour les livres ; le tout très propre et pour comptant.

Tous les jours, à 3 heures après-midi, et le dimanche à 8 heures du matin, on cuira des rôtis, pâtés et des gâteaux et on trouvera à louer de belles feuilles à gâteaux, grandes et petites, chez Strudel, place St-Laurent 9.

M. Jordnis, chirurgien-dentiste breveté, ayant transféré son établissement maison de Crousaz-